



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 3 juin 2024

Le Pass Colo, pensez-y pour les vacances de vos enfants de 11 ans !



C'est bientôt les vacances ! Pour les enfants qui fêtent leurs 11 ans cette année, le Pass colo est un véritable coup de pouce pour leur permettre de partir en colo. Une expérience inoubliable pour voyager, découvrir des activités, se lier avec de nouveaux amis, apprendre autrement, pratiquer son sport favori en pleine nature, à l'âge où l'enfant se prépare à entrer au collège. Que faire pour en bénéficier ? Quelles sont les conditions ? Suivez le guide sur caf.fr, Vacaf.org ou www.jeunes.gouv.fr/passcolo

Parce que les vacances sont importantes pour tous les enfants

Le Pass colo est un dispositif proposé à tous les enfants qui fêtent leurs 11 ans en 2024, et dont les familles ont un quotient familial inférieur ou égal à 1 500€. Ils ont ainsi accès à des milliers de séjours proposés par des associations, des collectivités ou des comités sociaux d'entreprise (CSE) partout en France avec un large choix d'activités (sportives, artistiques, linguistiques, nature ...) encadrées par des professionnels qualifiés. Les organisateurs de ces séjours sont conventionnés avec VACAF, missionné par l'Etat pour gérer le dispositif.

Que faire pour en bénéficier ?

Les familles concernées ont déjà reçu courant avril un mail ou un courrier leur indiquant qu'elles avaient accès à cette aide, dont elles peuvent estimer le montant et le reste à charge du séjour sur le site www.jeunes.gouv.fr/passcolo. Les familles peuvent également y choisir le séjour avec leur enfant.

Bon à savoir : cette aide est cumulable avec les autres aides aux vacances dont bénéficie la famille, notamment de sa Caf. Toutes les infos sur caf.fr « [Les aides aux vacances, c'est parti !](#) » et sur Vacaf.org

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service de toutes les familles. En versant des aides financières et en orientant les individus sur leurs droits, les Caf soutiennent chacun à tous les moments de leur vie. Ainsi, elles accompagnent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,7 millions de personnes dont 13,9 millions d'enfants. En accompagnant les acteurs de l'action sociale sur le terrain, les 101 Caisses et leurs 3 300 points d'accueil partout en France contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales.

CONTACTS PRESSE

Virginie RAULT - 07 78 95 49 90 et Julien PRADINES - 06 15 95 78 79
presse@cnafr.fr Suivez notre actualité sur [@cnaf_actus](https://twitter.com/cnaf_actus)